



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2010-2014

Comité vision future de notre municipalité, mai 2010.

Comité Vision future de notre municipalité, mai 2010

i-Table des matières

| | | |
|----|---|---------|
| 1- | Mot du maire | Page 3 |
| 2- | Le développement durable | Page 4 |
| 3- | Le pourquoi d'une démarche de développement durable | Page 5 |
| 4- | La démarche de préparation du plan de développement durable | Page 7 |
| 5- | Les défis de développement durable de la municipalité de Kipawa | Page 8 |
| 6- | Les orientations et le plan d'action | |
| | Défi 1 | Page 9 |
| | Défi 2 | Page 10 |
| | Défi 3 | Page 11 |
| | Défi 4 | Page 12 |
| | Défi 5 | Page 13 |
| | Défi 6 | Page 14 |
| | Défi 7 | Page 15 |
| | Défi 8 | Page 16 |
| 7- | Échéanciers de mise en œuvre | Page 17 |
| 8- | La conclusion, une vision du futur | Page 18 |
| 9- | Bibliographie | Page 19 |

1-Mot du maire

Madame, Monsieur;

Vous trouverez annexé à la présente correspondance, le document intitulé "Plan de développement durable de la municipalité de Kipawa".

C'est avec plaisir que je vous invite à consulter celui-ci. Il reflète la volonté des élus municipaux de faire connaître à la population locale, ainsi qu'à ses partenaires, les orientations qu'elle entend mettre de l'avant au cours des prochaines années. De plus ce document permettra aux élus ainsi qu'au personnel, de prioriser leurs actions dans un but commun et prédéterminé.

Les actions sélectionnées, reflètent entre autres, le consensus obtenu dans les réunions publiques organisées par les autorités municipales au printemps 2010. Le but premier de ces rencontres était de connaître les attentes de la population en regard du développement futur au niveau de la municipalité.

Les "défis" fixés par le Conseil municipal, comportent des actions et des échéanciers, de façon à en assurer le suivi. Ce document se veut aussi versatile et adaptable. Rien n'empêchera donc les élus d'ajouter et/ou retrancher des actions en cours de parcours, afin de refléter le caractère changeant du monde dans lequel nous vivons.

Je vous souhaite donc bonne lecture et vous invite à contacter un de vos élus ou le personnel de la municipalité si vous avez des questions en regard de ce document.



M. Norman Young, maire

2-Le développement durable

La voie du développement durable, ne fût pas tracée récemment. Elle s'est ouverte dès 1972 par la soumission du rapport du Club de Rome, ayant suscité une nouvelle prise de conscience : la planète a ses limites et la croissance ne peut durer indéfiniment. L'étude met en évidence certains enjeux de niveau planétaire, qui génèrent ces contraintes : la croissance démographique, la sous-alimentation et la raréfaction des ressources alimentaires, la raréfaction des ressources non renouvelables et la détérioration de l'environnement.

La conférence de Stockholm ayant eu lieu la même année est plus spécifiquement centrée sur la dimension planétaire des enjeux environnementaux et sur la nécessité de les aborder aux niveaux national et international. En 1980, la *Stratégie mondiale de conservation* vise la préservation des systèmes, des processus écologiques essentiels à la vie, de la diversité génétique et propose une utilisation durable par l'homme des espèces et des écosystèmes.

En 1987, le rapport Brundtland reprend le terme en lui donnant une définition qui est aujourd'hui la plus largement citée : *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*. Cette formulation met en évidence les éléments suivants :

- Le développement doit être orienté sur la satisfaction des besoins de tous
- Le développement doit être équitable, à l'intérieur d'une même génération et entre les générations
- Il existe des limites à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et futurs
-

En 2002, le Sommet de Johannesburg réaffirme les défis de la planète (détérioration de l'environnement, protection et gestion des ressources naturelles, raréfaction des ressources alimentaire, pauvreté) et y ajoute les changements climatiques, la mondialisation, les menaces à la démocratie.

L'Agenda 21 (Programme d'action pour le 21^e siècle) des Sommets de Rio et de Johannesburg propose une prise en charge locale des défis du développement durable : **ce sont les collectivités locales qui construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales, qui surveillent les processus de planification, qui fixent les orientations et la réglementation locale en matière d'environnement et qui apportent leurs concours à l'application des politiques de l'environnement adoptées à l'échelon national et infranational. Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable.**

Le développement durable se veut donc une réponse à la fois globale et locale à des enjeux de niveau planétaire sur lesquels les consensus sont largement acquis. Il faut être conscient que cette réponse est en fait un pari sur l'avenir, que certains croient trop risqué ou même perdu d'avance. En effet, le développement durable ne rejette pas la croissance quantitative de la production, mais tente de définir les nouvelles formes qu'elle devra prendre. Certains estiment au contraire que l'avenir de la planète ne sera préservé que par le passage à des formes de croissance zéro ou de décroissance, qui ne sont d'ailleurs pas incompatibles avec le développement humain.

3-Le pourquoi d'une démarche de développement d'un tel plan

La société globale a pris conscience depuis le sommet de la Terre à Rio que, malgré toutes les prouesses dont les technologies sont capables pour pallier les destructions que notre mode de développement inflige à la planète aux plans social, écologique et culturel, ces technologies se heurtent à des butoirs pratiques liés à l'extraordinaire complexité de la biosphère.

Des éléments de diagnostic montrent que des progrès et des projets de nature à améliorer nos conceptions et nos pratiques existent mais que la pratique du développement à outrance tend à appauvrir les écosystèmes et exclut des populations.

Au sein des sociétés locales, la participation des habitants au développement de leur territoire conduit depuis quelques années, des élus et des citoyens à se poser la question du modèle de développement qu'ils souhaitent.

Cette question est motivée par quelques interrogations :

-Notre projet de territoire compromet-il ou renforce-t-il la capacité des générations de nos enfants/petits-enfants à satisfaire leurs besoins ?

Notre projet global met-il en péril les systèmes naturels augmentant ainsi nos risques sanitaires et ceux de nos compatriotes planétaires ?

Le bien-fondé

La mise en œuvre de notre Plan de développement comporte plusieurs perspectives avantageuses :

-il perpétue la démarche de mobilisation et de réflexion engagée entre les élus et la société civile en renforçant sa dimension prospective.

-il développe la prise en compte des enjeux liés aux écosystèmes souvent grands oubliés dans les choix technico-économique effectués lors des développements.

-il crée, par l'annonce de sa mise en œuvre, un "appel d'air" local vis-à-vis de forces éparpillées qui œuvrent déjà dans le sens de la prise en compte des enjeux environnementaux

-il offre la possibilité de mettre en place des procédures de débat public dans des situations de tensions locales importantes liées à l'opposition continue -sans médiation animée- de porteurs d'intérêts antagoniques

Des critères de référence

Nous avons défini des critères de référence sans avoir cherché à être exhaustifs. La municipalité de Kipawa a souhaité que les critères évoqués s'inscrivent dans une perspective large intégrant les principes du développement soutenable.

Ces critères serviront aux acteurs du projet local de développement durable de références aussi bien dans la construction / amélioration du projet global de territoire que dans l'élaboration de chacune des actions contractualisées pour les quatre années à venir.

-La participation des habitants : et donc de tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans la vie de la municipalité : élus, experts techniques, associations, habitants... Largement engagée ces dernières années à l'aide d'un certain nombre de dispositions réglementaires, la mobilisation des habitants, si elle n'est pas considérée comme une nécessité éthique, est rendue obligatoire par la complexité des enjeux locaux.

Le critère inclut donc l'acquisition d'une capacité collective à débattre et aussi, par conséquent, des modalités d'apprentissage de l'expression publique notamment pour les catégories peu habituées à le faire.

L'information, la consultation, la concertation, la représentation et la décision (codécision) sont conçues comme des étapes ou des éléments de ce processus large d'implication nommé participation.

-Une démarche prospective : Une démarche de ce genre suppose la définition d'un point d'arrivée et d'un point de départ. D'une part, le point d'arrivée est l'expression collective de la représentation partagée du territoire rêvé, du territoire voulu dans quatre ans. Il consiste donc en un exercice d'imagination animé par un tiers permettant de décrire- à l'aide de paroles, de cartes, de photos ou de chiffres, le territoire tel que les participants et acteurs voudraient qu'il devienne compte tenu des enjeux de transformation de la société qu'ils portent, c'est-à-dire les buts qu'ils veulent atteindre à terme.

D'autre part, le point de départ de cette démarche est le diagnostic. L'enjeu de participation exposé au paragraphe précédent prend dans cet exercice de diagnostic partagé toute sa dimension : faire participer toutes les catégories de populations concernées quotidiennement par chacun des problèmes cruciaux recensés dans le territoire. Ces problèmes –et non pas les besoins- concernent les conditions de vie, à la santé, à la culture, la pression sur l'environnement, la capacité d'entreprendre des acteurs locaux, la pérennisation et la création des emplois nouveaux que nécessitent les situations locales à améliorer.

Pour établir une jonction entre le diagnostic et le but, la démarche suppose de mettre à jour quelques enjeux de transformation concertés. C'est à l'aide de ces enjeux que les acteurs locaux peuvent construire quelques scénarios de développement à mettre en débat dans divers lieux publics aux fins d'exercer leur aptitude collective à débattre des hypothèses de changement ou d'amélioration de la vie du territoire et à exercer leur capacité de choix d'avenir partagé.

-Un processus démocratique : Des blocages existent localement parce que les questions qui les occasionnent sont jugées difficiles ou complexes. Pour éviter de mettre de côté ce qui apparaît difficile à résoudre, les membres du conseil municipal chercheront à construire un système où les problèmes de fonctionnement seront dans un premier temps mis à jour. Dans un deuxième temps, si ce dévoilement n'a pas permis de créer une démarche concertée entre les porteurs d'intérêts, le Plan pourra recourir à la mise en œuvre de procédure de débat public (réunions ou comités).

-L'évaluation : Les références auxquelles conduisent les critères d'un développement plus soutenable pourraient inciter à revoir les indicateurs traditionnels d'évaluation, à les modifier et/ou à en ajouter de nouveaux.

L'exercice permanent d'évaluation est un outil construit par les acteurs pour mesurer la validité de leurs actions, pour adapter leurs objectifs et pour se poser d'autres questions relatives à des paramètres qu'ils auraient pu oublier ou sous-estimer.

4-La démarche de préparation du plan de développement durable

Le Plan de développement durable de la municipalité de Kipawa vise à relever les défis de développement qui se posent à la communauté, dans la perspective du développement durable tel qu'indiqué précédemment. Certains de ces défis sont globaux car ils concernent l'ensemble de la planète. D'autres sont locaux en ce sens qu'ils sont spécifiques à notre municipalité.

La première tâche est d'identifier ces défis.

La seconde est de les comprendre et de définir les moyens à prendre pour les relever.

Le plan présente donc ces défis, les orientations de la communauté et le plan d'action qu'elle se donne pour atteindre les objectifs

Afin d'en arriver à l'étape de préparation de ce Plan, la municipalité de Kipawa a entrepris en 2010 un processus de consultation de la population afin de déterminer les attentes de celles-ci pour les prochaines années. Il était impératif d'utiliser un tel processus, afin d'assurer le Conseil municipal de la justesse des objectifs choisis. Passer outre à une telle démarche aurait pu causer une distorsion entre les attentes locales et celles pressenties par les élus municipaux.

Des questionnaires furent remis à la population. A l'intérieur de celui-ci les répondants avaient à s'exprimer à propos de leur lieu d'appartenance. Il leur était demandé de décrire leur municipalité, d'élaborer sur ses forces et faiblesses. Une question importante était d'obtenir leur point de vue au niveau du futur de notre localité.

A la suite de cette démarche, une série de réunions a débuté en mai 2010 afin de permettre au Conseil a pu discuter de sujets importants et d'actualité au niveau local;

- Fusion municipale avec la ville de Témiscaming
- L'environnement
- La promotion de notre municipalité
- L'expansion territoriale comme moyen de développement
- Le tourisme
- Les projets viables

5-Les défis de développement durable de la municipalité de Kipawa

- | | |
|---------------|---|
| Défi 1 | Répondre adéquatement aux besoins de la population résidente et attirer de nouveaux résidents |
| Défi 2 | Éviter la fusion avec la ville de Témiscaming |
| Défi 3 | Négocier avec la MRC et les résidents de certains TNO afin de les inviter à fusionner ces territoires à la municipalité de Kipawa |
| Défi 4 | Gérer la ressource eau et en préserver la qualité |
| Défi 5 | Maintenir et renforcer l'attractivité touristique de la municipalité |
| Défi 6 | Promouvoir de saines habitudes de vie, pour une meilleure santé physique et mentale de la population |
| Défi 7 | Gérer adéquatement les matières résiduelles |
| Défi 8 | Travailler à la relance de la Commonwealth Plywood et autres opportunités |

6-Les orientations et la Plan d'action

| DÉFI 1 | COMMENTAIRE | ORIENTATION ET ACTIONS |
|---|---|--|
| <p>Répondre adéquatement aux besoins de la population résidente et attirer de nouveaux résidents</p> | <p>L'économie de la municipalité de Kipawa a subi au niveau des dernières années un net recul. Nous avons assisté à la fermeture de notre employeur majeur local, Commonwealth Plywood. Cette fermeture a causé le départ de nombreux travailleurs. L'effet résultant, a été la fermeture de nombreux commerces du secteur tertiaire tels dépanneurs, garages et restaurant.</p> <p>La municipalité a réussi à garder une certaine vitalité à cause de l'attrait de son lac. Les emplois dans les entreprises de service au niveau tourisme ont cependant réussi à tirer leur épingle du jeu en offrant un service au niveau de cette clientèle. La municipalité est consciente qu'elle devra favoriser l'amélioration des services afin de pouvoir encourager les entrepreneurs.</p> <p>Le plus solide pôle de développement a cependant été la construction et la rénovation domiciliaire, spécialement en bordure des différents plans d'eau de notre municipalité. Le parc de terrains disponibles en ce domaine arrive à un point de saturation. Il faudra donc être proactif afin de pouvoir répondre à la demande en ce domaine surtout causé par le départ à la retraite de la génération baby boomers dont de nombreux représentants, désirent s'installer sur un site à la campagne et en bordure d'un plan d'eau. De plus, de nombreux résidents de la ville de Témiscaming, songent à se relocaliser.</p> <p>La municipalité ne désire pas se substituer à l'entreprise privée et encouragera les entrepreneurs afin de réaliser des projets structurants de façon à améliorer la qualité de vie des résidents présents et futurs</p> | <p>Doter la municipalité d'un plan de développement stratégique de façon à canaliser ses forces vives dans l'atteinte d'un but défini</p> <p>Mettre à niveau les installations municipales existantes (parc secteur Kipawa, plage et parc Tee Lake, piste cyclable) et se doter de celles manquantes et essentielles (marina) afin de pouvoir répondre aux besoins présents et futurs et favoriser l'esprit d'appartenance. La population saisonnière et les touristes profiteront de ces infrastructures</p> <p>Colliger la liste des terrains disponibles dans la municipalité et la maintenir à jour afin de pouvoir mieux orienter les possibles futurs résidents dans leur recherche d'un lieu pour se construire.</p> <p>Travailler avec le secteur privé afin de développer de nouveaux projets de développement en utilisant un modèle plus respectueux de l'environnement et permettant de mieux utiliser le territoire. Le respect de l'environnement sera la pierre d'assise de tels projets afin de permettre une approche de développement basée sur les techniques avant-gardiste au lieu de celles traditionnelles souvent en conflit avec les orientations ministérielles.</p> <p>Mettre en place les mécanismes afin d'augmenter la superficie du territoire de la municipalité de Kipawa en dotant celle-ci d'un plan de villégiature pour les territoires visés. De plus la participation au développement de projets forestiers tel le projet Forêt de chez nous et l'implication au niveau minier auprès des compagnies prospectrices sera visée.</p> |

| DÉFI 2 | COMMENTAIRE | ORIENTATIONS ET ACTIONS |
|---|---|---|
| <p>Éviter la fusion avec la ville de Témiscaming</p> | <p>La municipalité de Kipawa a déjà dans le passé manifesté son désaccord aux demandes de fusions exprimées de la part du gouvernement provincial.</p> <p>L'identité propre et le cachet rural de la municipalité ont incité les participants aux rencontres organisées par le Conseil municipal à fortement demander le respect de leur volonté.</p> <p>Le Conseil municipal travaillera à cimenter et maintenir des relations de partage d'équipements dont la ville de Témiscaming est dotée tant au niveau sportif et culturel, que des autres. Il est conscient qu'il serait illusoire pour Kipawa de créer une duplicité de ces services et tentera d'en arriver à une entente juste au niveau du partage des coûts reflétant l'achalandage causé par la population de la municipalité et sa capacité de payer.</p> <p>De plus une priorité sera accordée afin de maintenir les partages de service et infrastructures avec nos voisins de la communauté d'Eagle Village. En plus d'être voisins, notre communauté comptait selon le plus récent sondage soit celui de 2006 plus de 16% d'autochtones vivant hors réserve et en majorité dans le secteur de la baie Kipawa, reflétant ainsi notre réalité commune</p> | <p>Travailler à mettre en place et maintenir des ententes ponctuelles visant le partage de services service des incendies, assainissement des eaux avec nos voisins de la communauté d'Eagle Village. Des réunions sur une base régulière entre les agents de développement et aussi avec les membres des Conseils respectifs seront organisées afin de partager leurs réalités communes et cimenter les relations entre les deux communautés.</p> <p>Maximiser les discussions pour utiliser à des coûts raisonnables, les infrastructures sportives et culturelles de la ville de Témiscaming. Advenant une problématique à ce niveau, la municipalité de Kipawa travaillera à réduire les inconvénients causés à ses citoyens par des politiques financières ponctuelles.</p> <p>La municipalité continuera d'être un acteur actif au niveau des organismes gouvernementaux (Centre de Santé et Services sociaux, école G. Théberge, Sûreté du Québec), de développement économique (Chambre de commerce) et social (télévision communautaire et journal le Contact) contribuant ainsi à exprimer le point de vue de sa population.</p> |

| DÉFI 3 | COMMENTAIRE | ORIENTATIONS ET ACTIONS |
|---|--|---|
| <p>Négocier avec la MRC et les résidents de certains TNO afin de les inviter à fusionner ces territoires à la municipalité de Kipawa</p> | <p>Une réalité existe dans le sud du comté à savoir que les résidents de la plupart des Territoires Non Organisés comptent sur la municipalité de Kipawa afin de leur fournir des services de base comme la gestion des matières résiduelles et de l'information sur les services disponibles.</p> <p>La réalité géographique et linguistique a créé ce fait. Les habitants de certains TNO passent dans les limites de Kipawa et utilisent nos services. Il est aussi difficile de se faire servir en anglais à la MRC et en plus, son personnel n'est pas au courant de la réalité dans ces endroits comme nous le somme.</p> <p>De nombreux résidents de ces TNO ont déjà mentionné leur intérêt à ce titre. De plus une telle annexion de territoire de la part de la municipalité de Kipawa permettrait à celle-ci de pouvoir participer activement au développement de ces territoires et s'assurer du respect des droits de ses habitants lors des développements au niveau forestier et minier futurs.</p> <p>Enfin le fait d'étendre ses limites, permettrait à la municipalité de Kipawa de pouvoir mettre sur pied un développement organisé et centralisé des sites de villégiature au niveau du lac Kipawa.</p> | <p>Travailler à définir le territoire visé par une possible fusion sera le premier exercice réalisé par les autorités municipales de Kipawa. Ceci sera déterminé par la vision du Conseil au niveau des objectifs futurs de développement.</p> <p>Sitôt les limites déterminées, un travail de sensibilisation sera effectué afin de mettre immédiatement les populations affectées par une telle fusion, de la démarche de la municipalité de Kipawa. Ceci sera fait afin de les impliquer et ce dès le début au niveau des discussions en regard de l'avenir de leur territoire.</p> <p>Une fois ce travail complété et les attentes des possibles nouveaux résidents connues, le Conseil municipal travaillera à marier ces attentes avec les orientations futures de la municipalité et produira un plan d'action comprenant entre autre, un plan de villégiature et un plan de développement de ces territoires. Une négociation aura aussi lieu afin de définir les services attendus de la part des futurs nouveaux résidents et ceux que la municipalité de Kipawa est en mesure de leur fournir</p> <p>Une fois ces étapes franchies, les autorités municipales entameront les démarches officielles afin de procéder à la fusion des territoires visés. Une telle démarche permettra d'éviter de se heurter à des problématiques bureaucratiques possibles dans le cas ou des discordes existeraient encore entre les deux parties au début du processus de fusion</p> |

| DÉFI 4 | COMMENTAIRE | ORIENTATIONS ET ACTIONS |
|---|---|--|
| <p>Gérer la ressource eau et en préserver la qualité</p> | <p>L'eau du lac Kipawa est une des richesses de la municipalité de Kipawa. Sa qualité est cependant menacée de diverses façons.</p> <p>Les pressions exercées sur sa qualité sont multiples et de causes humaines. L'écoulement des fosses septiques des riverains, la vidange des bateaux-maison et les fuites possibles de réservoir de carburant, sont et seraient les causes principales.</p> <p>La fluctuation importante du niveau du lac a eu aussi un impact majeur au niveau de la faune aquatique et aussi causé des inconvénients aux riverains s'approvisionnant en eau en provenance du lac. Les autorités municipales devront travailler de concert avec les autorités gouvernementales afin d'optimiser le niveau du lac en regard des saisons</p> <p>Il faudra aussi garder l'œil ouvert au niveau de menaces possibles, tel les algues bleues et moules zébrées par exemple.</p> <p>Une gestion efficace et optimum des exutoires du lac Kipawa permettront d'aider à maintenir la qualité de l'eau de ce plan d'eau</p> | <p>Il faudra relancer les discussions avec les autorités régionales et provinciales afin de développer une politique d'action au niveau des vidanges de réservoirs des bateaux maisons.</p> <p>Travailler à mettre en place une station de vidange desdits réservoirs au niveau de la municipalité afin d'offrir une alternative aux vidanges sauvages sur le lac.</p> <p>Mettre en place une politique de vérification des vidanges des installations sanitaires riveraines, afin d'éviter l'augmentation de la contamination toxique de l'eau par les rejets domestiques.</p> <p>Mettre en place une table de travail avec la réserve de Eagle Village afin d'examiner la possibilité de raccorder des résidences de notre municipalité à leur réseau. Advenant le cas ou il serait impossible, il faudra travailler à obtenir l'aide gouvernementale afin de procéder par nous même à ces travaux.</p> <p>Des discussions auront lieu avec les autorités du Centre hydrique du Québec, Travaux Public Canada et la municipalité afin de mettre sur pied un comité de concertation au niveau de l'optimisation des niveaux du plan d'eau.</p> <p>Une campagne de communication devra être mise en place afin d'aviser la population locale et les plaisanciers de l'extérieur des exigences de navigation et d'entretien des équipements sanitaires.</p> <p>Participation de la municipalité au niveau de l'organisme de gestion des bassins versants du Témiscaminque</p> |

| DÉFI 5 | COMMENTAIRE | ORIENTATIONS ET ACTIONS |
|--|---|---|
| <p>Maintenir et renforcer l'attractivité touristique de la municipalité</p> | <p>La base de l'économie locale se trouve au niveau du secteur forestier, soit l'exploitation et la transformation de cette ressource. Selon le sondage 2001, 48% de la population locale œuvre dans un domaine relié à ce secteur, contre 15% dans le secteur ventes et services.</p> <p>La crise dans le secteur forestier a démontré le danger de concentrer son développement sur un seul secteur. Il serait donc souhaitable de renforcer notre offre touristique de façon à pouvoir développer ce créneau à l'intérieur de nos limites territoriales.</p> <p>De plus le développement d'infrastructures par des promoteurs privés, amènerait des revenus de taxation supplémentaire. De telles infrastructures, profiteraient également à notre population et augmenterait la qualité de vie de ceux-ci et l'attrait de notre municipalité auprès d'éventuel résidents.</p> | <p>Le Conseil municipal devra déterminer les priorités de mise en valeur des infrastructures touristiques qu'il désire voir mettre en valeur dans les limites de la municipalité.</p> <p>Mettre sur pied un comité de travail avec la réserve d'Eagle Village de façon à coordonner le développement de ce volet et éviter tout dédoublement, qui serait source de tension possible entre les deux communautés. Il pourrait aussi permettre de mieux partager les responsabilités et ultimement maximiser le nombre de projets réalisés en utilisant le modèle de complémentarité.</p> <p>Une fois cet inventaire réalisé, il devra publiciser cette liste afin d'attirer d'éventuel promoteurs privés qui seraient éventuellement tenter de les mettre en place.</p> <p>Une fois cette étape franchie, le Conseil pourra avoir une idée juste de qui pourrait revenir au secteur municipal et fixer ainsi une priorisation des infrastructures à développer à l'interne et déterminer un calendrier de réalisation de ces travaux.</p> |

| DÉFI 6 | COMMENTAIRE | ORIENTATIONS ET ACTIONS |
|--|--|---|
| <p>Promouvoir de saines habitudes de vie, pour une meilleure santé physique et mentale de la population</p> | <p>Les enjeux de santé physique et mentale sont ceux du Québec en général. La population locale profite cependant de l'accès aux espaces sauvages de la région afin de pratiquer de nombreuses activités propres à ce secteur.</p> <p>La municipalité de Kipawa ne possède pas d'infrastructures sportives propres à part le parc de Kipawa. Elle doit donc s'en remettre à la ville de Témiscaming au niveau de la fourniture des infrastructures à ce niveau.</p> <p>Des mésententes au niveau des compensations financières demandées par la ville de Témiscaming afin d'offrir ce service ont amené celle-ci à déclarer unilatéralement une formule désavantageant la population non-résidente.</p> <p>La réserve d'Eagle Village possède elle de ces infrastructures et partage aussi les nôtres.</p> <p>La municipalité de Kipawa met en valeur son parc de Kipawa en offrant durant la saison estivale des activités pour les enfants. Le KCLA est un acteur majeur au niveau de la fourniture de service destiné à la collectivité du secteur Kipawa et d'ailleurs. Ce groupe de bénévoles participe années après années à offrir des activités de qualité aux résidents</p> <p>Le secteur Tee Lake de la municipalité fait figure d'enfant pauvre au niveau de ce genre de service. Elle possédait auparavant un accès à la piste cyclable et une plage aménagée.</p> | <p>Le Conseil municipal s'est engagé à compenser les résidents pour les augmentations de coûts au niveau de l'utilisation du Centre, découlant de la décision de la ville de Témiscaming.</p> <p>Maximiser l'utilisation du parc de Kipawa par l'augmentation des services offerts par la municipalité au niveau de celui-ci. L'utilisation du sous-sol de l'église serait mis à contribution dans l'attente d'une solution permanente.</p> <p>Une réfection du chalet et du site devra être effectuée advenant le cas ou une construction neuve n'est pas priorisée afin de pouvoir offrir un environnement sécuritaire et sain aux utilisateurs afin de renforcer l'expérience positive de l'utilisation.</p> <p>La municipalité de Kipawa continuera d'appuyer le KCLA financièrement. Elle demeurera aussi sensible à toute autre demande de leur part afin de maximiser leur implication communautaire.</p> <p>Les autorités municipales veulent aussi promouvoir le sentiment d'appartenance de la population. Un calendrier de journées thématiques communautaires et leur réalisation seront des éléments clés de l'implication municipale. Des activités à ce niveau, tel des journées de nettoyage communautaire doublées d'un pique-nique, une journée de vente de garage communautaire, une fête afin de remercier les bénévoles et d'autres activités de rassemblement communautaire seront implantées et/ou maintenues.</p> |

| DÉFI 7 | COMMENTAIRE | ORIENTATIONS ET ACTIONS |
|---|---|---|
| <p>Gérer adéquatement les matières résiduelles</p> | <p>La municipalité de Kipawa a fermé son site d'enfouissement en juin de cette année. Elle s'en remet présentement à celui de Témiscaming, dans l'attente d'une solution définitive au niveau de la gestion régionale des matières résiduelles.</p> <p>Il y a présentement collecte sélective et alternative des ordures et du recyclage. Aucune solution autre que l'envoi au dépotoir de Témiscaming, n'existe au niveau des encombrants (vieux réfrigérateurs, matelas, etc). Le problème sera entier lors de la fermeture de celui-ci. Il faut donc déjà prévoir à ce niveau.</p> <p>La gestion des déchets des non-résidents empruntant le chemin Maniwaki est aussi source de problèmes. Une solution temporaire a été trouvée, mais des mécanismes permanents devront être mis en place.</p> <p>La participation des citoyens est aussi essentielle afin de garder la municipalité propre. Les autorités travailleront à l'obtenir</p> | <p>Mettre sur pied un comité de travail Kipawa-Témiscaming afin d'avancer un dossier d'Éco-centre au niveau des encombrants afin d'être prêt lors de la fermeture définitive des dépôts en tranchée dans la région.</p> <p>De la même façon mettre en place un autre comité de travail avec la MRC au niveau de la gestion des matières résiduelles en provenance du quai et du chemin Maniwaki (non-résidents)</p> <p>La participation des citoyens aux journées thématiques évoquées à l'item précédent adresseront le volet de participation des résidents au niveau de l'implication à ce niveau.</p> |

| DÉFI 8 | COMMENTAIRE | ORIENTATION ET ACTION |
|---|---|---|
| <p>Travailler à la relance de la Commonwealth Plywood et autres opportunités</p> | <p>L'employeur majeur de notre municipalité soit la compagnie Commonwealth Plywood a fermé ses portes il y a plus de trois ans maintenant.</p> <p>Des démarches sont présentement en cours afin d'examiner différents scénarios de reprise des activités avec les dirigeants de cette entreprise.</p> <p>Advenant le cas ou celles-ci ne reprendrait pas ses activités, la municipalité évaluera toutes les alternatives afin de travailler à prendre en charge les installations et procéder à la mise en place d'un incubateur industriel dans le site.</p> <p>De nombreuses compagnies minières procèdent à des sondages afin de déceler la présence de minerais en région. La municipalité voudra être impliquée dans les futures exploitations afin de maximiser les retombées sur son territoire.</p> | <p>Les autorités municipales mettront sur pied un comité de travail afin d'accélérer la reprise des opérations ou proposer et avancer des solutions alternatives ou siégeront les représentants municipaux, les autorités de la SDT, MRC, Eagle Village, Tembec et autres.</p> <p>Le comité s'adjoindra les ressources extérieures nécessaires et s'assurera d'obtenir de l'aide financière de la SDT afin de mener à bien les études de potentiel et de mise en place des entreprises intéressées.</p> <p>Le résultat de ces travaux devrait permettre la reprise des opérations à ce site le plus rapidement possible</p> <p>Les entreprises minières intéressées au potentiel régional, seront contactées afin de rencontrer les autorités municipales et expliquer leur projet.</p> <p>Les autorités municipales et leur représentants s'assureront de leur côté s'assureront de maximiser les retombées</p> |

7- Les échéanciers de mise en œuvre

| Ref. | Action | Responsable | Échéance |
|-------------|--|--|--|
| 1 | Doter la municipalité d'un plan de développement stratégique | Municipalité | Mai 2011 |
| 1 | Mettre à niveau les installations municipales existantes | Municipalité | Décembre 2013 |
| 1 | Se doter des équipements municipaux manquants | Municipalité | Décembre 2014 |
| 1 | Colliger la liste des terrains disponibles dans la municipalité et la maintenir à jour | Municipalité | Liste Avr. 2011 MAJ Déc. annuel |
| 1 | Travailler avec le secteur privé afin de développer de nouveaux projets de développement | Municipalité promoteurs | Consul : Juil 2011 Liste : Juin 2011 |
| 1 | Mettre en place les mécanismes afin d'augmenter la superficie du territoire de la municipalité de Kipawa en dotant celle-ci d'un plan de villégiature | Municipalité MRC. | Sept 2012 |
| 2 | Travailler à mettre en place et maintenir des ententes ponctuelles visant le partage de service | Municipalité Réserve Eagle v. Ville Témis. MRC | Immédiat Réunions agd sur une base mensuelle |
| 2 | Maximiser les discussions pour utiliser à des coûts raisonnables, les infrastructures sportives et culturelles de la ville de Témiscaming | Municipalité Ville Témis. | Advenant volonté de la part des élus de Témiscaming. |
| 2 | Continuer d'être un acteur actif au niveau des organismes gouvernementaux | Municipalité Organismes | Suivi mensuel aux réunions des actions municipales |
| 2 | Continuer d'être un acteur actif au niveau des organismes de développement économique | Municipalité Chambre commerce | Suivi mensuel aux réunions des actions municipales |
| 2 | Continuer d'être un acteur actif au niveau des organismes de développement social | Municipalité TV communautaire Journal le Contact | Suivi mensuel aux réunions des actions municipales |
| 3 | Travailler à définir le territoire visé par une possible fusion | Municipalité | Déc. 2011 |
| 3 | Travail de sensibilisation sera effectué auprès des populations concernées par une éventuelle fusion | Municipalité MRC Résidents | Jan à juin 2012-2013 |
| 3 | Le Conseil municipal travaillera à marier ces attentes avec les orientations futures et produire un plan d'action au niveau de l'annexion | Municipalité MRC Résidents | Sept 2013 |
| 3 | Définir les services attendus par la population fusionnée | Municipalité MRC Résidents | Jan à juin 2014 |
| 3 | Les autorités municipales entameront les démarches officielles afin de procéder à la fusion des territoires visés | Municipalité MRC Ministères Résidents | Octobre 2014 |
| 4 | Développer une politique d'action au niveau des vidanges de réservoirs des bateaux maisons | Municipalité MRC Ministères | Juin 2011 |
| 4 | Mettre en place une station de vidange desdits réservoirs | Municipalité Entrepreneurs | Juin 2012 |

| Ref. | Action | Responsable | Échéance |
|-------------|---|--|--|
| 4 | Mettre en place une politique de vérification des vidanges des installations sanitaires riveraines | Municipalité MRC Entre | Déc. 2012 |
| 4 | Raccorder des résidences de notre municipalité au réseau de la réserve. Si impossibilité travailler à obtenir l'aide gouvernementale afin de procéder par nous même à ces travaux | Municipalité Eagle Village Ministères | Analyse 2011 Travaux 2013 |
| 4 | Campagne de communication pour vidange des fosses et bateaux maison | Municipalité MRC | Mars 2013 |
| 4 | Participation de la municipalité au niveau de l'organisme de gestion des bassins versants du Témiscamingue | Municipalité | Juin 2011 |
| 5 | Le Conseil municipal devra déterminer les priorités de mise en valeur des infrastructures touristiques | Municipalité | Sept 2011 |
| 5 | Mettre sur pied un comité de travail avec la réserve d'Eagle Village | Municipalité Eagle village | Juin 2011 |
| 5 | Publiciser la liste d'infrastructures ciblées de façon à attirer de possibles entrepreneurs pour les réaliser | Municipalité | Oct. 2011 |
| 5 | Fixer une priorisation des infrastructures à développer et déterminer un calendrier de réalisation de ces travaux | Municipalité | Mars 2012 |
| 6 | Compenser les résidents pour les augmentations de coûts au niveau de l'utilisation du Centre | Municipalité | Sept 2010 |
| 6 | Une réfection du chalet et du site du parc de Kipawa devra être effectuée advenant le cas ou une construction neuve n'est pas priorisée | Municipalité | Étude :Déc. 2010 Décision : Été 2011 Travaux : Sept 2011 |
| 6 | La municipalité de Kipawa continuera d'appuyer le KCLA financièrement | Municipalité | Budget annuel |
| 6 | Un calendrier de journées thématiques communautaires et leur réalisation seront des éléments clés de l'implication municipale en ce domaine | Municipalité | Déc. 2010 et annuel par la suite |
| 7 | Mettre sur pied un comité de travail Kipawa-Eagle Village-Témiscaming afin d'avancer un dossier Éco-Centre | Municipalité Eagle village Témiscaming | Sept 2011 |
| 7 | Mettre en place un autre comité de travail avec la MRC au niveau de la gestion des matières résiduelles en provenance du quai et du chemin Maniwaki | Municipalité MRC | Juin 2011 |
| 8 | Mettre sur pied un comité de travail afin d'accélérer la reprise des activités à la Commonwealth ou proposer et avancer des solutions alternatives | Municipalité Eagle Village Témiscaming | Nov. 2010 |
| 8 | Le comité s'assurera de la présence des ressources extérieures nécessaires et s'assurera d'obtenir une aide financière de la SDT | Municipalité Eagle Village Témiscaming SDT | Nov. 2010 |
| 8 | Le résultat de ces travaux devrait permettre la reprise des opérations à ce site le plus rapidement possible | Municipalité Eagle Village Témiscaming SDT Entrepreneurs | Juin 2013 |

8- La conclusion : une vision du futur

Il est évident que la réalisation intégrale des actions dans le calendrier avancé, tout en demeurant une priorité, relèvera des conditions et des aléas du temps. La tâche du Conseil municipal de Kipawa est de gérer le plus efficacement possible les avoirs municipaux. Tout en gardant une vision quotidienne à ce niveau, il devra s'interroger sur les meilleures actions à entreprendre afin d'en arriver à positionner la municipalité de Kipawa, au niveau du futur.

La persévérance, l'ouverture, la créativité seront des éléments essentiels à cette stratégie. Le personnel de la municipalité, travaillera à appuyer les élus municipaux dans l'atteinte de leurs objectifs et proposeront au besoin des moyens afin de pouvoir s'adapter aux situations changeantes.

Rien ne résume mieux la vision de ce document, que les commentaires de monsieur le maire de notre municipalité, M Norman Young ;

Le but visé par mes actions est de permettre à la municipalité de Kipawa de prendre la place qui lui revient, dans l'échiquier politique régional. Tout en conservant comme priorité, la qualité de vie de mes concitoyens et leur bien être et ce dans respect de leur capacité de payer, je dois aussi m'assurer que leurs droits et aspirations seront respectés au niveau régional. Notre Conseil municipal facilitera la venue d'entreprises voulant adhérer à notre modèle de vie, respectueux de notre environnement. Nous prioriseront l'établissement de relations harmonieuses avec nos voisins autochtones. Si tous ensemble réalisons ces attentes, nous demeureront fiers de dire que nous avons fait de la municipalité de Kipawa, notre lieu de résidence.

9- Bibliographie

- Plan de développement durable du Gouvernement du Québec (novembre 2004), *Ministère du développement durable Environnement et Parc Québec*
- Plan de développement durable, ville de Montréal (2005), *Ville de Montréal*
- Plan stratégique pour un développement durable, municipalité de Saint-Camille, *Ville de Saint-Camille*
- Plan stratégique de développement durable, agenda 21, Municipalité de Lac-Supérieur, (janvier 2009), *Municipalité de Lac Supérieur*,
- Plan décennaux de développement durable des territoires organisés de Matawinie, (2005)